

Équipe : Laval Water-Polo Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE /

Table with columns: IUF, NOMS - PRÉNOMS, NAISS., X, N°, BUTS

ENTRAÎNEUR

ENTRAÎNEUR ADJOINT

SUPPLÉANT

Équipe : C Paul-Bert Rennes Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE /

Table with columns: IUF, NOMS - PRÉNOMS, NAISS., X, N°, BUTS

ENTRAÎNEUR

ENTRAÎNEUR ADJOINT

SUPPLÉANT

RÉSULTAT FINAL : B 0 N 8

Table with columns: Code, Période, Code, Période, Code, Période

Table with columns: RÉSULTAT, B, N. Rows: 1ère PÉRIODE, 2e PÉRIODE, 3e PÉRIODE, 4e PÉRIODE, PÉNALTY

Table with columns: Code, Période, Code, Période, Code, Période

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min. A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

COMPÉTITION : CHAMPIONNAT IRGO U10 LIEU : Laval DATE : 10/11/2024 HEURE : 15h45

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° : CHRONO : IUF N° : 30' / 20' : IUF N° : JUGE DE BUT : IUF N° :

Main match score table with columns: TEMPS, B, N, CODE, SCORE for three teams

Table with columns: NOMS - PRÉNOMS, IUF, SIGNATURE. Rows: DÉLÉGUÉ BLANC, DÉLÉGUÉ NOIR, ARBITRE, ARBITRE, DÉLÉGUÉ F.F.N

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.